

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 18 octobre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 octobre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Christiane DECANTER-CAULLET (à Mme Colette GRASER), Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-Paule LEPERS), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), Mme Karine BOPPE (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 18-3-11

Intercommunalité

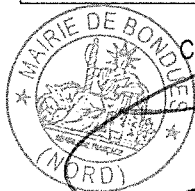
Rapport d'activité 2017
de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique
du Nord (USAN)

Rapport de M. le Maire,
Adjoint au Maire

La loi Chevènement, votée le 12 juillet 1999, dans le souci de favoriser la démocratisation et la transparence de la vie publique, fait obligation pour chaque établissement public de coopération intercommunale de transmettre chaque année aux Communes membres un rapport retraçant l'activité de leur établissement (article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il vous est demandé de prendre connaissance du rapport de l'année 2017 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN), joint en annexe.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 2 octobre 2018
Commission Générale du 9 octobre 2018



Certifié conforme
Le Maire